

**Autrice :** Nancy Magloire

**Année :** 2014

**Etablissement scolaire :** HELHA (Haute Ecole Louvain en Hainaut)  
Institut Cardijn (LLN)

**Filière :** Bachelière Assistante sociale

**Directeur de mémoire :** M. Saville

**Structure d'accueil :**  
Centre Culturel de Perwez



## Existe-t-il une place pour un·e assistant·e social·e au sein d'un Centre culturel ?

### Synthèse de l'autrice

(Extraits recomposés) Stagiaire Assistante sociale (AS) au sein d'un centre culturel (CC), j'ai été interpellée par le décalage entre ma future profession et sa fonction potentielle dans un CC. Mon principe d'AS est de rendre les personnes actrices de leur vie, de partir de leurs savoirs et de les mettre au cœur de l'action. Ma définition de la culture est celle de la Déclaration de Mexico : ce que mettent en œuvre la population, les associations, les institutions qui s'impliquent dans les droits culturels. Elle est plus conforme aux enjeux de la démocratie culturelle qu'à la seule démocratisation de la culture. Un CC doit être un lieu où les habitants peuvent faire valoir leurs droits culturels. Cette contribution de la population au cœur du travail social me pousse à affiner ma vision du social et de mon futur métier : un '*AS militant solidaire*' garant des droits et des devoirs de chacun et valorisant leur créativité et leurs potentialités. Ces principes interrogent la dimension culturelle du travail social et questionne tant la formation des AS à la culture que l'ouverture des CC à la dimension sociale par une voie culturelle. Ces questions vont nourrir l'analyse de 3 événements organisés par le CC, qui ont associé les animateurs socioculturels du CC et du réseau social.

Ils m'ont montré des AS débordés par leurs autres préoccupations, réduisant le temps consacré à sensibiliser le public des enfants ; la collaboration avec un partenaire motivé où pouvait exister un travail social de groupe ; l'accueil d'enfants pour une activité hors du temps scolaire, où l'AS interviendra dans l'apprentissage du respect dans le groupe, et le partage de l'expérience d'un mode artistique avec sa famille. En réalisant des projets avec des partenaires sociaux, en favorisant les droits culturels pour tous les publics, l'AS a sa place dans un CC

## Commentaire général

La stagiaire Assistante sociale (AS) s'est interrogée sur les stratégies mise en place par le centre culturel pour parvenir à prendre en compte les avis et l'expertise des usagers du territoire, que vise à réaliser *'l'analyse partagée'* qui permet à l'institution de définir son action et ses missions.

Elle appelle à la plus grande vigilance quant aux personnes appelées à représenter les différentes strates de la population. Il importe aussi, pour affiner ce principe, d'en poursuivre le processus en donnant à connaître à la population la finalité des choix issus de leurs recommandations.

Une étape que met en œuvre le Centre Culturel de Perwez lors de son *'Printemps du Centre Culturel'*.

Ce constat lui permettra de réfléchir à la place d'une fonction sociale au sein des centres culturels et de la place des AS dans ce type d'institution. Dans sa quête, Nancy va notamment contester le caractère hiérarchique de la pyramide de Maslow qui s'est imposée *'pour sa commodité'* dans le domaine de la psychologie du travail. Elle estime qu'il importe de *'prendre en compte la culture de chacun pour comprendre la manière dont il va se réaliser et devenir acteur de sa propre vie au sein de la société'*.

### Un moment sensible :

*un moment d'analyse partagée pendant le stage*

Lors d'un débat de la *Journée sur les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant Wallon, une analyse territoriale partagée*, Nancy a été étonnée d'entendre un membre du centre culturel se demander, à propos d'une requête de personnes âgées qui s'estimaient trop peu entendues *'si le centre culturel devait accueillir toutes les populations... et si ce ne serait pas n'importe quoi'*. Nancy en conclura qu'un animateur à formation d'AS dans une équipe ne serait que bénéfique pour le centre culturel et ses partenaires potentiels voire plus loin, en réseau.

## La structure du document

(introductions – conclusions : supra synthèse)

### Partie 1 : La culture en Wallonie et à Bruxelles

- Le secteur culturel: culture, politiques culturelles; enjeux: démocratisation/démocratie
- Le Centre culturel : définition-historique; les missions; le nouveau décret (2013); le CC Perwez

### Partie 2 : Le secteur social

- Définitions : A.S ; travail social, 3 approches; identité professionnelle
- L'éducation permanente : travail social et population : description, besoins
- La conception de l'auteur du travail social

### Partie 3: L'A.S. et la dimension culturelle

- Les A.S. sont-ils formés à la culture ?  
En général ; à l'Institut Cardijn.
- Les CC sont-ils ouverts à la dimension sociale?  
Le décret; l'animateur socio-cult; un discours.

### Partie 4 : Analyse de trois projets socio-culturels :

- La Saint-Nicolas ; les consom'acteurs ; l'accueil temps libre (ATL)
- Description, la place de l'animateur socio-culturel; évaluation/analyse; la place de l'A.S.

Paul Biot



## Le propos d'un intervenant de la recherche (P. Biot)

Pour définir sa vision du travail social, Nancy cite Christine Mahy (Forum de lutte contre la pauvreté, TTJ cie de T-A) : *'le métier d'AS est nécessairement engagé politiquement car nous avons besoin d'une vision politique pour comprendre les enjeux et besoins de la société et trouver les outils pour la faire évoluer au nom de ceux qui ne peuvent se faire entendre'*. Nancy applique cette définition : *'le travailleur social a pour but de promouvoir le changement social'*. En mettant la population au cœur de son action l'AS favorisera l'émancipation des personnes impliquées.

Mais la prise en compte de certaines franges de la population n'est pas évidente. Un animateur ou un responsable s'interrogera sur les consommateurs du centre culturel leurs souhaits, leurs préférences. L'AS s'interrogera sur les non-consommateurs et sur la raison de leur absence. C'est à ce carrefour des missions du centre culturel telles que le définit le décret de 2013 – en particulier sa référence aux droits culturels - que la fonction d'un AS au sein d'un CC serait bénéfique pour favoriser l'accueil et la participation de toutes les franges de la population.

**Consulter ce travail de recherche**  
**Centre du Théâtre Action**  
**[contact@theatre-action.be](mailto:contact@theatre-action.be)**  
**064/21 64 91**

**Plus d'informations :**  
**[coordination.fta@gmail.com](mailto:coordination.fta@gmail.com)**  
**[www.federationtheatreaction.be](http://www.federationtheatreaction.be)**